



Appel à propositions

Programme régional de professionnalisation des Missions locales de Champagne-Ardenne

2011

CONTEXTE

La mise en œuvre du plan de professionnalisation du réseau a été confiée par le comité de pilotage de l'animation régionale des Missions locales et PAIO de Champagne-Ardenne (Etat, Conseil Régional et Association régionale des Présidents des Missions locales et PAIO de Champagne-Ardenne) au GIP ARIFOR (Groupement d'intérêt public pour l'Action Régionale pour l'Information sur la Formation et l'Orientation) en charge du programme régional d'animation.

DEMARCHE

La convention collective nationale des Missions locales et PAIO classe les personnels dans un référentiel de compétences. Le plan de professionnalisation a été construit à partir d'un recensement des besoins en formation auprès des personnels des Missions locales de Champagne-Ardenne et de la liste des compétences dont l'acquisition est jugée prioritaire par la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation.

Le plan de professionnalisation, dans ses différentes modalités devra permettre de :

- Renforcer des compétences partiellement maîtrisées,
- Développer de nouvelles compétences,
- Accroître les capacités d'analyse et de réflexion,
- Echanger sur les pratiques professionnelles.

Le présent cahier des charges est organisé autour de modules courts de formation (2 à 4 jours).

Une attention particulière dans l'examen des candidatures sera portée aux modalités pédagogiques proposées. Celle-ci devant poser les conditions d'une animation des formations dynamique et interactive.

Le plan de professionnalisation se déroulera sur l'année 2011.

CALENDRIER

Envoi de l'appel à propositions	17 août 2010
Date limite de réponses	21 septembre 2010
Période de mise en œuvre	janvier à décembre 2011

POUR REpondre A L'APPEL A PROPOSITIONS 2011

Les réponses devront être remises au GIP ARIFOR pour le **21 septembre 2010 - 17h**
(cachet de la poste faisant foi)

Au GIP ARIFOR par courrier (en 2 exemplaires) et par e.mail

Adresse postale : 79 avenue Sainte Ménehould - 51037 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX

Tél. 03 26 21 73 36 - Fax 03 26 21 73 37

E-mail : animation.regionale@arifor.fr

Le dossier "réponse à l'appel à propositions" comportera :

1. **Les propositions d'actions de formation** présentées conformément aux éléments du cahier des charges
2. **Le dossier d'identification** de l'organisme intervenant à renseigner.

CAHIER DES CHARGES DE REPONSE AUX MODULES DE FORMATION

Analyse de la demande

L'organisme prestataire devra formaliser une analyse de la demande en amont de sa proposition d'action de formation.

Objectif de la formation

Les objectifs poursuivis par la formation seront formulés en termes de connaissances, de capacités et de compétences en référence à la convention collective nationale des Missions locales. Ils tiendront compte des contraintes de durée. Les objectifs généraux visés pour chaque thème sont déclinés dans l'appel à propositions.

Public concerné

Le public visé par chaque action est précisé dans l'appel à propositions. L'organisme prestataire définira les caractéristiques du public stagiaire par rapport à sa fonction, son expérience professionnelle, sa formation et plus spécifiquement le degré de connaissance et de pratique nécessaire au regard du sujet visé.

Contenu

L'organisme intervenant proposera un programme détaillé de l'action avec une durée estimée pour chaque séquence pédagogique.

Méthode et organisation pédagogique

L'organisme prestataire argumentera les choix pédagogiques faits, compte tenu des différentes contraintes de réalisation de l'action (public, durée, préconisations, ...). Il mentionnera les méthodes et supports utilisés et précisera les conditions de réussite de l'action.

Conditions d'organisation de l'action

Durée : les durées mentionnées pour chaque module sont indicatives (sauf mention contraire). Une réponse basée sur une durée différente que celle indiquée dans le cahier des charges devra être justifiée par le candidat. Les sessions peuvent être fractionnées dans le temps.

Calendrier : **les dates seront proposées en dehors des vacances scolaires de la zone B sur l'année 2011**. Les dates définitives seront arrêtées en concertation avec l'animation régionale après le choix des candidats.

Nombre de participants : de 8 à 15 stagiaires (F-H) en fonction des contraintes de l'action.

Lieu de déroulement de l'action :

- Les actions réalisées se dérouleront en principe dans les locaux de l'ARIFOR à Châlons en Champagne, mis à disposition gracieusement
- Au besoin, des actions pourront être délocalisées sur d'autres sites champardennais.

Modalités et indicateurs d'évaluation

Les modules de formation seront évalués par :

- Un questionnaire d'appréciation de fin de stage (questionnaire remis aux stagiaires par l'animation régionale sur la base du modèle fourni par Uniformation)
- Un bilan pédagogique de l'action réalisé par l'intervenant.

Les organismes mentionneront les indicateurs et points de contrôle qu'ils pensent mettre en place afin de s'assurer, au fur et à mesure du déroulement de l'action, que les objectifs sont atteints.

Intervenants - Formateurs

Le(s) nom(s) et la qualité du ou des intervenant-e(s) seront obligatoirement précisés pour chaque module candidaté (fournir un CV), son (leur) statut vis-à-vis de l'organisme ainsi que son (ou leur) expérience pédagogique et le(s) champ(s) de compétences concernées. L'expérience du réseau des Missions locales et PAIO par l'organisme de formation et/ou par le formateur doit être précisée et datée. Une présentation de l'organisme et des formateurs prestataires sera annexée à la réponse.

L'animation se réserve le droit d'annuler les formations programmées en cas de modification du (ou des) intervenant(s) prévu(s) dans la réponse pédagogique.

Si l'action fait l'objet d'un partenariat, l'organisme responsable de l'action communiquera le nom du formateur référent.

Financement

Le coût d'intervention est exprimé en total et par journée :

- **Ce coût est exprimé toutes taxes comprises (TTC)**
- **Ce coût comprend les frais pédagogiques d'animation, de préparation, de documentation, de duplication, d'utilisation du matériel pédagogique et des locaux**
- **Ce coût ne comprend pas les frais de déplacements, restauration et hébergement du (ou des) formateur(s). Ces coûts sont à indiquer de façon distincte du coût pédagogique.**

LISTE DES FORMATIONS 2011 SOUMISES A APPEL A PROPOSITIONS
--

L'accueil dans une Mission locale.....	7
Les jeunes et leur famille.....	8
Les jeunes et la valeur travail	9
Approche du droit du travail et de la protection sociale dans l'accompagnement des jeunes en insertion professionnelle.....	10
La responsabilité civile et pénale du professionnel dans l'accompagnement des jeunes (niveau 2).....	11
Les jeunes sous main de justice ; le fonctionnement de la justice et du monde pénitentiaire..	12
S'appuyer sur l'entreprise dans l'accompagnement des jeunes (niveau 2).....	13
Le jeune, son budget, sa banque	14
Droit du travail et pilotage des ressources humaines en Missions locales	15
La démarche d'évaluation : nature, enjeux et impacts.....	16

L'accueil dans une Mission locale

Public

Chargés-ées d'accueil, assistants-tes administratifs-ives, de gestion ou de direction et au-delà tout personnel amené à assurer le premier contact avec le public et/ou les partenaires économiques et institutionnels.

Objectifs

Permettre à l'apprenant (F-H) de :

- Savoir assurer, dans le respect, la confidentialité et le souci de l'image donnée de la structure, l'accueil et la prise en compte des publics qui s'adressent à la Mission locale : jeunes, visiteurs occasionnels, partenaires extérieurs (accueil physique, téléphonique, mail)
- Savoir gérer les flux et les temps d'attente, prévenir l'émergence des conflits, développer des attitudes comportementales pour désamorcer des situations critiques
- Savoir accueillir en personnalisant son accueil (premiers mots, premiers gestes qui facilitent le contact)
- Savoir écouter, s'informer pour évaluer la demande, identifier le service attendu et passer le relais à l'équipe
- Savoir informer sur les services de la Mission locale, orienter ou réorienter vers les partenaires
- Savoir articuler les informations collectées lors de l'accueil avec le conseiller référent.

Thématiques à développer

Les notions de communication, d'écoute, d'empathie

Les techniques d'expression orale : voix et langage au service du public

Les différentes formes d'accueil (téléphonique, physique, individuel, collectif)

Les composantes et attitudes face au public

Modalités

Les modalités pédagogiques devront être définies par l'organisme de formation. Ces dernières devront garantir une animation dynamique et interactive des journées de formation (par exemple : échanges entre les participants, entre les participants-es et le ou la formateur-trice, mises en situation, jeux de rôles, utilisation de la vidéo, sous-groupes de travail...).

Durée

2 à 3 jours

Domaines de compétences visés

Accueillir le public (2.1)

Ecouter et recueillir la demande (2.2)

Informer et diriger vers (2.3)

Animation régionale des Missions locales et PAIO de Champagne-Ardenne
GIP ARIFOR - 79 avenue de Sainte Ménehould – 51037 CHALONS EN CHAMPAGNE Cedex
Tél. : 03 26 21 73 36 - Fax : 03 26 21 73 37 - E.mail : animation.regionale@arifor.fr

Les jeunes et leur famille

Public cible

Conseillers-ères, chargés-ées de projet, responsables de secteurs, directeurs-trices

Objectifs

Permettre à l'apprenant (F-H) de :

- Elargir ses connaissances sur la notion de famille aujourd'hui et sur les rapports entre le jeune adulte et sa famille
- Mieux appréhender les rapports du jeune et de sa famille dans le cadre d'un processus d'accompagnement
- Identifier et gérer la place de la famille (comme levier ou comme frein) dans le parcours d'insertion sociale et professionnelle du jeune
- Aborder les situations de crise vécues au sein de la famille et mener une réflexion sur la place du professionnel face au jeune pris dans des conflits familiaux
- Définir les limites de l'accompagnement et la nécessité du passage de relais dans des contextes de dysfonctionnements familiaux.

Thématiques à développer

L'évolution de la famille au fil du temps et le fonctionnement familial (rôle et fonctions au sein de la famille)

Les dysfonctionnements familiaux

La place de la famille dans les parcours d'insertion sociale et professionnelle du jeune adulte

Modalités

Les modalités pédagogiques devront être définies par l'organisme de formation. Ces dernières devront garantir une animation dynamique et interactive des journées de formation (par exemple : échanges entre les participants, entre les participants-es et le ou la formateur-trice, mises en situation, jeux de rôles, utilisation de la vidéo, sous-groupes de travail...).

Durée

2 à 3 jours

Domaines de compétences visés

Recevoir le public en entretien (axe 1.1)

Etablir un diagnostic individuel sur la situation du public reçu (axe 1.2)

Informier et aider à l'orientation du public cible (axe 1.3)

Accompagner l'élaboration du parcours d'insertion (axe 1.5)

Les jeunes et la valeur travail

Public cible

Chargés-ées d'accueil, conseillers-ères, chargés-ées de projet, responsables de secteurs (F-H), directeurs-trices

Objectifs

Permettre à l'apprenant (F-H) de :

- Cerner la ou les définitions de la valeur travail et son évolution
- Comprendre le rapport des jeunes au travail, à l'entreprise, au métier et à l'emploi
- Définir, à la lumière de ces apports et en interaction avec le groupe, les conditions de réussite en emploi, les difficultés que peuvent rencontrer les jeunes dans leur insertion professionnelle et les leviers mobilisables par les accompagnants (F-H).

Thématiques à développer

La valeur travail et ses évolutions

Les jeunes et la valeur travail

Les motivations à travailler et la place du travail dans un projet de vie

La valeur travail dans les parcours d'insertion des jeunes

Les leviers de notre action

Modalités

Les modalités pédagogiques devront être définies par l'organisme de formation. Ces dernières devront garantir une animation dynamique et interactive des journées de formation (par exemple : échanges entre les participants, entre les participants-es et le ou la formateur-trice, mises en situation, jeux de rôles, utilisation de la vidéo, sous-groupes de travail...).

Durée

2 jours

Domaines de compétences visés

Accueillir le public (axe 2.1)

Informier et aider à l'orientation du public cible (axe 1.3)

Accompagner l'élaboration du parcours d'insertion (axe 1.5)

Approche du droit du travail et de la protection sociale dans l'accompagnement des jeunes en insertion professionnelle

Public cible

Conseillers-ères, chargés-ées de projet, responsables de secteurs (F-H), directeurs-trices

Objectifs

Permettre à l'apprenant (F-H) de :

- Connaître les principes fondamentaux du droit du travail applicables dans les parcours d'insertion professionnelle des jeunes
- Connaître les différentes formes de contrat de travail et les étapes de la vie d'un contrat
- Appréhender les mécanismes de protection sociale
- Savoir resituer le droit du travail et la protection sociale dans une éducation à la citoyenneté.

Thématiques à développer

Les différents contrats de travail (dont contrats aidés et contrats en alternance)

Le droit de l'embauche

Les ruptures de contrats de travail

Le droit et la protection sociale des stages

Les charges sociales (ou comment expliquer une fiche de paie à un jeune)

Modalités

Les modalités pédagogiques devront être définies par l'organisme de formation. Ces dernières devront garantir une animation dynamique et interactive des journées de formation (par exemple : échanges entre les participants, entre les participants-es et le ou la formateur-trice, mises en situation, jeux de rôles, utilisation de la vidéo, sous-groupes de travail...).

Durée

2 jours

Domaines de compétences visés

Informier et aider à l'orientation du public cible (axe 1.3)

Accompagner l'élaboration du parcours d'insertion (axe 1.5)

Coopérer avec des partenaires extérieurs (axe 3.4)

La responsabilité civile et pénale du professionnel dans l'accompagnement des jeunes (niveau 2)

Public cible

Conseillers-ères, chargés-es de projet, responsables de secteurs (F-H), directeurs-trices

Objectifs

Cette formation s'inscrit comme une suite et un complément du module déontologie professionnelle et respect de la vie privée. Elle doit permettre à l'apprenant (F-H) de :

- Comprendre les différents degrés de responsabilité
- Savoir se situer professionnellement : distinction entre la responsabilité du jeune, la responsabilité du conseiller et la responsabilité de la structure.
- Analyser les outils de prévention mis en œuvre dans les pratiques professionnelles

Thématiques à développer

Rappel des différents degrés de responsabilité et des situations de responsabilité du professionnel, du jeune, et de la structure

Identification des problèmes potentiels

Les moyens de prévention

Modalités

Les modalités pédagogiques devront être définies par l'organisme de formation. Ces dernières devront garantir une animation dynamique et interactive des journées de formation (par exemple : échanges entre les participants, entre les participants-es et le ou la formateur-trice, mises en situation, jeux de rôles, utilisation de la vidéo, sous-groupes de travail...).

Durée

1 jour

Domaines de compétences visés

Informier et aider à l'orientation du public cible (axe 1.3)

Accompagner l'élaboration du parcours d'insertion (axe 1.5)

Coopérer avec des partenaires extérieurs (axe 3.4)

Les jeunes sous main de justice, le fonctionnement de la justice et du monde pénitentiaire

Public cible

Conseillers-ères, chargés-ées de projet, responsables de secteurs (F-H), directeurs-trices

Objectifs

Permettre à l'apprenant (F-H) de :

- Appréhender le fonctionnement de la justice judiciaire en France et identifier ses différents acteurs
- Comprendre les missions et le fonctionnement de l'administration pénitentiaire
- Connaître les acteurs du monde pénitentiaire
- Identifier le cadre et les conditions de collaboration avec l'administration pénitentiaire
- Définir les leviers de réinsertion des détenus en fin de peine ou en milieu ouvert.

Thématiques à développer

La justice en France

L'administration pénitentiaire : ses missions et ses acteurs

Le lexique du monde pénitentiaire

Les leviers de la réinsertion

Les conditions d'intervention en milieu carcéral

Modalités

Les modalités pédagogiques devront être définies par l'organisme de formation. Ces dernières devront garantir une animation dynamique et interactive des journées de formation (par exemple : échanges entre les participants, entre les participants-es et le ou la formateur-trice, mises en situation, jeux de rôles, utilisation de la vidéo, sous-groupes de travail...).

Durée

2 jours

Domaines de compétences visés

Informier et aider à l'orientation du public cible (axe 1.3)

Accompagner l'élaboration du parcours d'insertion (axe 1.5)

Coopérer avec des partenaires extérieurs (axe 3.4)

S'appuyer sur l'entreprise dans l'accompagnement des jeunes (niveau 2)

Public cible

Conseillers-ères, chargés-es de projet, responsables de secteur (F-H), directeurs-trices
(*Cette formation vise prioritairement des personnes qui ont déjà été sensibilisées à ce thème ou ont une première expérience de la relation entreprise*).

Objectifs

Permettre à l'apprenant (F-H) de :

- Définir, à partir des différentes étapes du parcours d'insertion sociale et professionnelle du jeune, en quoi et comment l'entreprise peut être ressource dans son accompagnement
- Développer des relations qualitatives avec les acteurs économiques
- Appréhender les techniques et stratégies de négociation
- Participer au développement de partenariats avec le secteur économique.

Thématiques à développer

Avec le jeune :

- Situer l'entreprise comme moyen d'atteindre ses objectifs
- Identifier tous les éléments de l'entreprise mobilisables au service de son insertion sociale et professionnelle

Mobiliser l'entreprise : la prise de contact, la création d'une relation de confiance, la notion d'objectifs négociés et concertés, l'argumentaire, les outils de suivi et de liaison

Modalités

Les modalités pédagogiques devront être définies par l'organisme de formation. Ces dernières devront garantir une animation dynamique et interactive des journées de formation (par exemple : échanges entre les participants, entre les participants-es et le ou la formateur-trice, mises en situation, jeux de rôles, sous-groupes de travail...).

Durée

2 à 3 jours

Domaines de compétences visés

Etablir un diagnostic individuel sur la situation du public reçu (axe 1.2)
Accompagner l'élaboration du parcours d'insertion (axe 1.5)
Coopérer avec des partenaires extérieurs (axe 3.4)

Le jeune, son budget, sa banque

Public cible

Conseillers-ères, chargés-ées de projet, responsables de secteurs (F-H), directeurs-trices

Objectifs

Cette formation viendra à la suite d'une action 2010 consacrée à la thématique des jeunes et de l'argent (l'argent comme valeur et le rapport à l'argent).

Afin de mieux accompagner sur ces questions les jeunes, cette formation 2011 doit permettre à l'apprenant (F-H) de :

- Acquérir un socle de connaissances en matière budgétaire
- Savoir aider le jeune à prendre conscience des conséquences de ses choix sur son budget
- Acquérir une compréhension du fonctionnement bancaire
- Prévenir les situations de surendettement

Thématiques à développer

La gestion d'un budget

La gestion de l'argent au sein du couple

Les règles de fonctionnement de la banque et l'utilisation des moyens de paiement

Le crédit

Le surendettement

Modalités

Les modalités pédagogiques devront être définies par l'organisme de formation. Ces dernières devront garantir une animation dynamique et interactive des journées de formation (par exemple : échanges entre les participants, entre les participants-es et le ou la formateur-trice, mises en situation, jeux de rôles, sous-groupes de travail...).

Durée

2 jours en continu

Domaines de compétences visés

Recevoir le public en entretien (axe 1.1)

Etablir un diagnostic sur la situation du public reçu (axe 1.2)

Informier et aider à l'orientation du public cible (axe 1.3)

Accompagner l'élaboration du parcours d'insertion (axe 1.5)

Droit du travail et pilotage des ressources humaines en Mission locale

Public cible

Directeurs-trices

Objectifs

Permettre à l'apprenant (F-H) de :

- Maîtriser les notions essentielles du droit du travail
- Se repérer dans l'environnement juridique
- Acquérir les bons réflexes juridiques en matière de gestion du personnel
- Identifier les risques de contentieux et les erreurs à ne pas commettre

Thématiques à développer

Les différentes sources du droit du travail

Les incidences de la convention collective

Les modalités d'élaboration du contrat

Les étapes et règles principales d'exécution du contrat de travail

La représentation du personnel

Modalités

Les modalités pédagogiques devront être définies par l'organisme de formation. Ces dernières devront garantir une animation dynamique et interactive des journées de formation (par exemple : échanges entre les participants, entre les participants-es et le ou la formateur-trice, mises en situation, jeux de rôles, sous-groupes de travail...).

Durée

2 jours (durée non modifiable)

Domaines de compétences visés

Piloter les politiques de ressources humaines (axe 7.5)

Gérer les domaines juridiques et réglementaires (axe 8.4)

La démarche d'évaluation : nature, enjeux et impacts

Public cible

Responsables de secteurs (F-H), directeurs-trices

Objectifs

A partir de l'exemple de la démarche d'évaluation des missions de service public des Missions locales, la formation devra permettre à l'apprenant (F-H) de :

- Connaître les définitions de l'évaluation
- Comprendre les enjeux d'une telle démarche
- Repérer les enjeux spécifiques de cette démarche appliquée au réseau des Missions locales
- Identifier les différentes étapes et conditions de mise en place opérationnelle de la démarche
- S'approprier un protocole d'évaluation et l'adapter à sa structure

Thématiques à développer

Les définitions et le périmètre de l'évaluation

Les objectifs et les enjeux d'une démarche d'évaluation

La conduite d'une évaluation et l'appropriation d'un protocole

Les conditions de réussite de la démarche

Modalités

Les modalités pédagogiques devront être définies par l'organisme de formation. Ces dernières devront garantir une animation dynamique et interactive des journées de formation (par exemple : échanges entre les participants, entre les participants-es et le ou la formateur-trice, mises en situation, jeux de rôles, sous-groupes de travail...).

Durée

1 à 2 jours

Domaines de compétences visés

Elaborer des projets de changement, piloter des projets institutionnels (axe 5.1)

Conduire un projet (axe 5.3)

Aider à l'élaboration des orientations (axe 6.2)

APPEL À PROPOSITIONS 2011 DOSSIER D'IDENTIFICATION

Rappel : ce dossier doit obligatoirement être accompagné de vos propositions d'actions de formation présentées conformément aux éléments du cahier des charges.

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME DE FORMATION

Nom de l'ORGANISME :

Adresse :

Tél. :

Fax :

E-mail :

Date de création :

Nature juridique :

Numéro de déclaration d'existence :

Nom du responsable :

Nom de la personne à contacter :

Chiffre d'affaires de l'exercice écoulé :

Vos domaines d'intervention principaux en % de chiffre d'affaires

(Ex. : activités conseil, animation formation/formation initiale, formation continue, ...) :

VOTRE ACTIVITE GLOBALE DE FORMATION :

■ Quels sont les secteurs et typologies de public sur lesquels vous avez l'habitude d'intervenir ?

■ Votre organisme appartient-il à un réseau ou à un groupe ?

OUI NON

Si oui, lequel ?

■ Nombre de formateurs de votre organisme :

Permanents CDI

Permanents CDD

Vacataires

■ Quelle procédure mettez-vous en œuvre pour vous assurer de la qualité de vos actions de formation ?

■ Disposez-vous d'une capacité d'accueil en Champagne-Ardenne ?

■ Si oui existe-t-il une possibilité de restauration sur place ?

OUI NON

VOTRE ACTIVITE FORMATION EN RAPPORT AVEC L'APPEL A PROPOSITIONS :

- Quelles sont les principales références de votre organisme dans le(s) domaine(s) d'intervention précisé par l'appel à propositions ? **Le cas échéant merci de préciser les dates et nature de vos interventions pour le réseau des Missions locales et PAIO.**

CLIENTS	DATES D'INTERVENTION	NATURE DE L'INTERVENTION

Je soussigné(e), M _____, (fonction)

certifie l'exactitude des renseignements fournis dans ce document.

Cachet du Centre de Formation

Fait à _____, le _____

Signature

Animation régionale des Missions locales et PAIO de Champagne-Ardenne
GIP ARIFOR - 79 avenue de Sainte Ménehould – 51037 CHALONS EN CHAMPAGNE Cedex
Tél. : 03 26 21 73 36 - Fax : 03 26 21 73 37 - E.mail : animation.regionale@arifor.fr